

# EXTRAIT DU REGISTRE DES DELIBERATIONS DU CONSEIL COMMUNAUTAIRE n° 2022/71

## Nombre de délégués

Titulaires en exercice : 35

Titulaires présents : 24

Suppléants votants : 0

Procurations : 08

Votants : 32

Pour : 32

Contre : 0

Abstentions : 0

**L'an deux mille vingt-deux, le vingt-huit septembre à dix-huit heures,**

Le Conseil de la Communauté de Communes « Pays de Nexon - Monts de Châlus » dûment convoqué, s'est réuni en session ordinaire,

à la Salle des Fêtes de Meilhac, sous la présidence de M.DEXET Emmanuel, Président.

Date de convocation du Conseil Communautaire : 22 septembre 2022

PRESENTS : MM. DEXET Emmanuel (Procuration de M.GOUDIER Jean-Louis), RICHIGNAC Guillaume (Procuration de Mme JACQUEMENT Eliane), BREZAUDY Alain, Mme MAYOUSSE Martine, M.BROUSSE Hervé, Mme DESSEX Martine, MM. CAILLOT Alain (Procuration de M.BONNAT Christian), DESROCHE Christian, Mme PRADIER Claudine, MM. DEVARISSIAS Philippe (Procuration de Mme LACORRE Valérie), CHAMINADE Gérard, Mme BELAIR Florence, MM. GAYOT Loïc, MASSY Jean-Marie, ESCOUBEYROU Pascal, GERVILLE-REACHE Fabrice (Procuration de Mme LANTERNAT Floriane), CARPE Jean-Christophe (Procuration de M.LE GOFF Jean), JAVERLIAT Louis, Mme LACOTE Bernadette, MM. GARNICHE Roland, BARRY Jacques, Mmes CHEYRONNAUD Céline (Procuration de M.MARCELLAUD Didier), HILAIRE GENIN Karine (Procuration de M.DARGENTOLLE Georges), VALLADE Sylvie et M.DOGNON Jean-Bernard.

Délégués s'étant présentés ou retirés avant la fin de la séance ou en cours de séance : M.GAYOT Loïc

EXCUSES : Mme JACQUEMENT Eliane, MM. BONNAT Christian, GOUDIER Jean-Louis, Mmes LACORRE Valérie, LANTERNAT Floriane, MM. LE GOFF Jean, MARCELLAUD Didier, DARGENTOLLE Georges, DELOMENIE Bernard et CUILLERDIER Simon.

SECRETAIRE : M. BREZAUDY Alain

**Objet : Désignation des membres de la Commission Locale d'Evaluation des Charges Transférées (CLECT) – complète la délibération du 09 juillet 2020 n° 2020/46 visée le 24 juillet 2020**

## Exposé :

Vu le Code Général des Collectivités Territoriales ;

Vu le Code Général des Impôts et notamment l'article 1609 *nonies* C ;

Vu l'arrêté préfectoral en date du 9 décembre 2016, portant statuts de la Communauté de Communes Pays de Nexon - Monts de Châlus, conformément à l'article L. 5211-5-1 du Code Général des Collectivités Territoriales ;

Vu l'arrêté du 08 décembre 2017, portant modification des statuts de la Communauté de Communes Pays de Nexon – Monts de Châlus, conformément à l'article L.5211-5-1 du Code Général des Collectivités Territoriales,

Considérant que la Commission Locale d'Evaluation des Charges Transférées est créée par l'organe délibérant de l'établissement public qui en détermine la composition à la majorité des deux tiers ;

Considérant que ladite Commission a été créée par délibération du Conseil Communautaire du 09 juillet 2020, n° 2020/46 visée le 24 juillet 2020 et sa composition fixée à 15 membres,

Considérant qu'elle est composée de membres des conseils municipaux des communes concernées, chaque conseil municipal disposant d'au moins un représentant ;

Vu l'élection du nouvel exécutif communautaire lors du Conseil Communautaire du 21 juillet 2022 et la nécessité de remplacer certains membres suite à cette élection,

## Délibération :

Le Conseil Communautaire, après en avoir délibéré, à l'unanimité, décide :

- de désigner les conseillers municipaux suivants comme membres de ladite commission :

- M.DEXET Emmanuel

- M.BREZAUDY Alain

Accusé de réception en préfecture  
087-200070506-20220928-2022-71-DE  
Date de télétransmission : 03/10/2022  
Date de mise en ligne : 03/10/2022

- M.BONNAT Christian
- M.DESROCHE Christian
- M.DEVARISSIAS Philippe
- M.CHAMINADE Gérard
- M.GAYOT Loïc
- M.MASSY Jean-Marie
- M.GERVILLE-REACHE Fabrice
- Mme LACOTE Bernadette
- M.BARRY Jacques
- M.MARCELLAUD Didier
- M.DARGENTOLLE Georges
- M.DELOMENIE Bernard
- Mme VALLADE Sylvie

Certifié exécutoire  
Reçu en préfecture  
le :  
Publié ou notifié  
le :

Fait et délibéré en Mairie, les jours, mois et an que dessus  
au registre sont les signatures.

Pour copie conforme : En Mairie, le 29 septembre 2022.

Le Président,  
Emmanuel DEXET

